



CONTRAT DE CRÉDIT-BAIL N° 368952-R0
soumis aux dispositions des articles L 313-7 et suivants du Code monétaire et financier
PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION

N° de proposition : 1381300026E59

LE BAILLEUR	LE LOCATAIRE
LIXXBAIL Société agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution Société anonyme au capital de 69 277 663,23 € Siège social sis 12 place des Etats-Unis 92120 MONTROUGE CEDEX 682 039 078 RCS NANTERRE	C.V.S. INDUSTRIE (CONSEILS, VENTE ET SERVICES) AV DES SALADELLES 13140 MIRAMAS Siret : 53196794100034
DÉSIGNATION DU MATÉRIEL	DÉSIGNATION DU FOURNISSEUR
Mat. et equipt. pour trait. eaux usées GENÉRIQUE Prix : 2 954,55 € HT ☒ Neuf ☐ Occasion	SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE TRAITEMENT DES EAUX CHE DE L'AUMONE-VIEILLE 13400 AUBAGNE Siret : 39195302300044
Date limite de livraison : 16/11/2025 (Par défaut 3 mois, date de la commande)	Lieu de livraison : MIRAMAS

Le fournisseur soussigné reconnaît avoir livré au locataire ci-dessus le matériel désigné. Il certifie que ce matériel est conforme aux dispositions du Code du travail et, s'il est d'occasion, aux prescriptions réglementaires en matière d'hygiène, d'environnement et de sécurité du travail qui lui sont applicables.

Le locataire, en qualité de mandataire du bailleur, déclare :

- avoir réceptionné le matériel au lieu ci-dessus désigné, tant en son nom qu'au nom et pour le compte du bailleur,
- le reconnaître en parfait état et conforme au contrat de crédit-bail et à la commande, et l'accepter en conséquence sans restriction ni réserve,
- avoir parfaite connaissance des conditions d'utilisation et d'entretien du matériel,
- autoriser le bailleur à régler le fournisseur,
- s'interdire toute contestation ultérieure, étant donné que les garanties attachées au matériel lui sont transférées directement par le fournisseur, et assumer dès lors toutes les obligations et risques inhérents à sa détention et à son utilisation.

Il est précisé que si le prix définitif était différent de celui prévu à la commande et mentionné aux conditions particulières du contrat, le règlement du prix facturé et la mise en place de l'opération seraient soumis au respect des deux conditions ci-après :

- apposition ci-dessous par le locataire de la mention manuscrite :
« Bon pour accord de règlement de la somme 3 545,46 € »,
- agrément par le bailleur des modifications apportées.

La date de réception ci-dessous marque le transfert de propriété du matériel au bailleur.

A REMPLIR PAR LE FOURNISSEUR	A REMPLIR PAR LE LOCATAIRE
NOM Prénom : QUALITE : SIGNATURE* : CACHET COMMERCIAL : *Signature + mention « dûment habilité aux fins des présentes »	Date de réception du matériel par le locataire : <u>07/11/2025</u> (obligatoire sous format jj/mm/aaaa) NOM Prénom : <u>FATHI AL</u> QUALITE : <u>GERANT</u> SIGNATURE* : CACHET COMMERCIAL : *Signature + mention « dûment habilité aux fins des présentes »



PROCES VERBAL DE RECEPTION ORIGINAL ET FACTURE ORIGINALE sont à adresser par mail à myleasing@ca-lf.com